



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 3158

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à Mme Marie-Hélène Amiable, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Marie-Hélène Amiable. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, samedi dernier, les salariés des cent cinquante magasins Carrefour s'unissaient dans une grève sans précédent pour réclamer des salaires décents de la part du premier distributeur européen qui, malgré la crise, reversera cette année 6 milliards d'euros à ses actionnaires.

Avec les employés d'Auchan également mobilisés, avec tous les salariés précarisés du privé et du public, avec les jeunes victimes du chômage, avec tous les retraités aux pensions minuscules, ces grévistes sont les symboles d'une France qui se bat car elle n'en peut plus de subir la cherté de la vie et les interminables fins de mois.

Alors que Président de la République leur a promis que leur pouvoir d'achat augmenterait, ils constatent que leur facture énergétique a augmenté de 12 % en un an, que les loyers des plus modestes ont augmenté de 42 % en dix ans et que les produits de première nécessité, comme la farine ou le café, doivent bientôt augmenter de 20 %.

Dans ce contexte, que propose la majorité ?

La droite nous annonce, par exemple, le retour de la TVA " sociale ", anti-sociale devrait-on dire puisqu'elle remet en cause la protection sociale fondée sur le travail, pour taxer les consommateurs. Vous oeuvrez également pour l'adoption en catimini d'un pacte de stabilité visant à accroître les possibilités de dumping social entre la France et l'Allemagne.

Les députés communistes, républicains et du parti de gauche proposent un front contre la vie chère. Nous voulons un encadrement des prix des produits de première nécessité et des loyers. Pour relancer la consommation et l'emploi, nous proposons d'augmenter les salaires, les retraites et les minima sociaux et de porter le SMIC à 1 600 euros.

Allez-vous enfin prendre des mesures en faveur du pouvoir d'achat des Français et arrêter d'accroître les inégalités ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation.

M. Patrick Lemasle. Zadig et Voltaire !

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation*. Madame la députée, contrairement à ce que vous venez de dire ou de sous-entendre, le pouvoir d'achat des Français a progressé, pendant la crise, de 1,6 % en 2009 et de 1,2 % en 2010. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Il reste que la situation est difficile et tendue sur le front des matières premières, qu'elles soient énergétiques ou alimentaires. Mais le Gouvernement agit, vous le savez - vous le savez même très bien.

Le tarif social de téléphonie mobile en est un exemple, de même que les tarifs sociaux du gaz - le rabais a augmenté de 20 % - et de l'électricité - le rabais a augmenté de 10 %.

Ces mesures concernent les plus modestes, mais le Premier ministre a annoncé un certains nombres de

dispositifs qui s'adressent à tous. Ainsi, la formule servant à fixer les tarifs du gaz sera révisée - elle aurait conduit, dans sa version actuelle, à une augmentation des prix de 7,5 %. Ainsi, la hausse des tarifs de l'électricité est limitée à 2,9 % alors qu'une hausse de 5 % était demandée. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

La revalorisation du barème kilométrique concerne la France qui travaille et la France qui roule. (*Même mouvement.*) Elle s'appliquera à cinq millions de salariés, dont 95 % sont en dessous des deux premières tranches du barème de l'impôt sur le revenu, mais aussi aux 600 000 commerçants et artisans et aux 500 000 personnes exerçant des professions libérales.

Nous avons aussi lancé l'opération du " panier des essentiels " afin que nos concitoyens les plus modestes, mais aussi les autres, puissent consommer des produits de qualité à des prix abordables pour tous.

M. Albert Facon. Pour qui ?

M. Frédéric Lefebvre, *secrétaire d'État*. Enfin, je ne veux pas rappeler à tous ceux qui critiquent aujourd'hui l'évolution du pouvoir d'achat que ce dernier a effectivement stagné par le passé : c'était au moment du partage du travail. Les Français étaient alors les seuls à croire encore à cette solution ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Amiable](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3158

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 avril 2011